

Du sept septembre an mil huit cent soixante-quinze, à 2 heures

ACTE DE MARIAGE de Eugène Marius Latty

Âgé de vingt ans, né à La Gard, département de Sarre, le vingt quatre du mois de Decembre mil huit cent cinquante deux, profession de Marchand de vin domicilié à La Gard, département de Sarre, fils majeur de Joseph Fournier Latty, profession de propriétaire Marchand de vin domicilié à La Gard, département de Sarre, et de

Rose Felicie Guillé son épouse sans profession, domiciliée à La Gard (Sarre), le père et la mère, ses parents et consentants d'une part  
Et de Marie Magdelaine Castellan

Âgé de vingt ans, née à La Gard, département de Sarre, le vingt trois du mois de avril mil huit cent cinquante deux, profession d'ouvrière domiciliée à La Gard, département de Sarre, sur fille mineure de Charles Auguste Castellan, profession de Marchand de vin, domicilié à La Gard, département de Sarre, et de Sophie Eugénie Delfphine Mignone son épouse, sans profession, domiciliée à La Gard (Sarre), le père et la mère, ses parents et consentants d'autre part.

Les actes préliminaires sont: 1° La publication de mariage faite par nous sans opposition le dimanche vingt deux et vingt neuf août mil huit cent soixante quinze. Demurs affichés pendant le délai voulu par la loi.

- 2° Au acte de Mariage du futur époux
- 3° Au acte de Mariage de la future épouse

et le tout en forme: de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code Civil sur le mariage, concernant les droits et devoirs respectifs des époux.



Et de même suite sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du Code Civil, modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux, et les personnes qui ont aidé au mariage, ont déclaré qu'il n'y a eu aucun contrat de mariage, à la date du mil huit cent soixante, par devant M. notaire à

département de

Les contractants ont déclaré prendre un mariage, l'un Marie Magdelaine Castellan et l'autre Eugène Marius Latty

Le tout en présence de Charles Latty, domicilié à La Gard, département de Sarre, âgé de vingt quatre ans, profession de marchand mineur, père du futur époux

De Edouard Esmothé Sauer, domicilié à La Gard, département de Sarre, âgé de vingt six ans, profession de Marchand de vin, non parent ni allié des futurs époux

De Félix Claude Ferrin, domicilié à La Gard, département de Sarre, âgé de trente cinq ans, profession de Boucher, cousin par alliance du futur époux

Et de François Fournier, domicilié à La Gard, département de Sarre, âgé de vingt cinq ans, profession de Marchand de vin, non parent ni allié des futurs époux

Après quoi, moi Jean Joseph Reynaud, adjoint délégué par M. le Maire de La Gard, faisant fonctions d'officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé avec moi, par toutes les parties, à l'exception de la mère de la future épouse qui a déclaré ne le savoir, et approuvant vingt mots rayés nuls.

Latty Eugène Magdelaine Castellan  
Latty Castellan  
Félix Latty  
Fournier François  
Reynaud